

REPUBLICQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur, et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE CHEICK ANTA DIOP DE DAKAR
(U.C.A.D)



Institut National Supérieur de L'Education Populaire et du Sport
(I.N.S.E.P.S)

**MONOGRAPHIE EN VUE DE L'OBTENTION DU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX
FONCTIONS D'INSPECTEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE, DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS.**

THEME

LA DELINQUANCE JUVENILE :

**« Cas des enfants de la gare Routière de
Libreville au Gabon »**

Présentée et Soutenue par :

Antoine IBOUANGA – NZAMBA

ANNEE ACADEMIQUE 2012- 2013

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE

I- LES CAUSES DE LA DELINQUANCE JUVENILE

1.1 . LES CAUSES SOCIOLOGIQUES

1 -2. LA PERTE DES VALEURS

1-3 LA PRESENCE DE L' ARGENT

1-4. L'IMPACT DES MASS MEDIAS

1-5 LA RECHERCHE DE L' IDENTITE PERSONNELLE

1-6 LES CARENCES AFFECTIVES

1-7. L' AMBIANCE FAMILIALE

1-8. L' ABSENCE DE L' INSTRUCTION CIVIQUE

1-10. LA MALTRAITANCE DES PARENTS

1-12. LE BESOIN DE VENGEANCE

DEUXIEME PARTIE

II- LES MANIFESTATIONS DE LA DELINQUANCE JUVENILE

2-1. SUR LE PLAN ECONOMIQUE

2-2. LA MENDICITE

2-3. LE VAGABONDAGE JUVENILE

2-4. LES VOLS ET CRIMES

2-5. LA TOXICOMANIE, LA DROGUE ET L' ALCOOLISME

2-6. LA PROSTITUTION JUVENILE

TROISIEME PARTIE

III- LE ROLE DES POUVOIRS PUBLICS

3-1. LE ROLE DE L'ECOLE.

3-2. LE ROLE DE LA POLICE

3-3. LE MONDE DU TRAVAIL

3-4. OBTENIR LA COOPERATION DU DELINQUANT

QUATRIEME PARTIE

IV- LES MESURES POUR ERADIQUER LA DELINQUANCE JUVENILE

4-1. LES MESURES PREVENTIVES

4-2. LES MESURES CURATIVES

4-3. LES PROPOSITIONS

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

DEDICACE

Je dédie ce document à tous les jeunes gens qui, tout comme moi, ignorent leurs mœurs et traditions, abordent avec inconscience ce qui est communément appelé la vie moderne.

Je voudrais que cette étude soit pour eux, une interpellation à une prise de conscience sur le phénomène des enfants de la rue.

REMERCIEMENTS

J'exprime ma profonde reconnaissance à toutes les personnes de près ou de loin qui ont bien voulu accepter de diriger ce travail. Qu'elles veuillent trouver à travers ces mots, le témoignage de toute ma gratitude.

Mes remerciements vont aussi à l'endroit du corps professoral et de l'administration de l'INSEPS pour leur encadrement pédagogique dont j'ai bénéficié tout au long de ma formation, favorisant ainsi mon développement intellectuel et social.

Je ne saurais terminer mes propos sans remercier mes amis et connaissances qui m'ont apporté leurs contributions et soutiens matériels, intellectuels et psychologiques tout au long de cette formation jusqu'à la réalisation de cette Monographie.

INTRODUCTION

De nos jours, le problème de la délinquance juvénile se pose avec beaucoup d'acuité dans le monde. Les jeunes, emportés par l'agitation, le plaisir d'être vite satisfaits, fournissent de moins en moins d'effort. Pour atteindre leurs objectifs, ils se laissent dans la facilité, par conséquent, ils se livrent à des pratiques peu honorables qui finissent à la délinquance.

Il conviendrait de rappeler que le bien être de l'enfant est un devoir de tous, en raison de son manque de maturité physique, morale et intellectuelle. En tant que bâtisseur des nations et porteur des espérances du futur, l'enfant a besoin d'une protection et des soins spéciaux de la part de sa famille en particulier et de l'Etat en général. Tout enfant a droit inhérent à la vie, et tout Etat a l'obligation d'assurer sa survie et son développement. Malgré les engagements pris par les Etats Africains auprès des organismes internationaux pour prendre en compte des questions de droits et du bien-être de l'enfant, le continent Africain continue d'évoluer en marge des principes auxquels il a librement souscrit.

Le Gabon n'est pas exempt des réalités d'autres pays dans cet épineux problème qu'est la délinquance juvénile.

Il ne se passe aucun jour sans que de nombreux jeunes ne soient présentés dans les journaux télévisés, à la une des quotidiens d'information comme étant des responsables des actes malsains et répréhensibles.

Une situation qui a interpellé ma conscience à tel point que je suis descendu dans les foyers réputés ou taxés de "foyers de bandits", dans les administrations publiques, et les familles afin de mieux appréhender les causes de ce phénomène.

Pourtant, avant les années 90, la délinquance ne présentait pas les proportions aussi élevées telles que nous le constatons de nos jours : "les jeunes d'aujourd'hui sont de plus en plus agressifs sinon féroces". Cet état de choses nous amène à nous poser la question de savoir ce qui est à l'origine d'une telle situation ?

Est-ce le manque d'encadrement familial ?

L'impuissance des pouvoirs publics ?

Ou encore la conséquence de l'évolution de nos sociétés, où les jeunes ont des grands besoins qu'ils veulent à tous les coups les satisfaire malgré parfois la modicité de leurs moyens ?

Ou l'influence des mass médias qui distillent les comportements juvéniles d'une contrée vers une autre du monde ?

Autant de questionnements que nous allons épilucher dans notre monographie constituée de quatre parties. Nous nous sommes appesantis sur le cas des enfants de la gare routière de Libreville, un des foyers de grand banditisme au Gabon.

PROBLEMATIQUE

La montée préoccupante de la délinquance juvénile observée aujourd'hui dans la plupart des pays industrialisés ou en voie de développement pose de manière particulièrement manifeste le problème des conséquences de l'expansion urbaine en Afrique.

Problème du monde moderne, comme l'indique W. Kvaraceus (1964) dans une étude pour l'Unesco, la délinquance apparaît en effet comme étant essentiellement un phénomène urbain, interprété en général comme la rançon du progrès économique et du changement social dans les sociétés traditionnelles.

La délinquance juvénile n'est pas en elle-même un phénomène nouveau, et nombreux sont les auteurs qui, dès la fin du 19^e Siècle ont élaboré des théories explicatives et de mise en évidence des facteurs d'environnement dans l'apparition des conduites délictueuses ou criminelles.

L'apport d'E. Ferri (1905) à ce point de vue a constitué une étape essentielle : le premier à prendre conscience de l'interaction des facteurs criminogènes, il souligne que le crime ou le délit n'est jamais le produit d'un facteur exclusif et que le milieu social joue d'un facteur révélateur et actualisant de la disposition criminelle.

L'interprétation scientifique exhaustive de la délinquance doit donc se fonder sur une approche synthétique du comportement déviant à partir d'une analyse pluridisciplinaire, pour saisir dans toute sa complexité le conditionnement biopsychologique de chaque délinquant, les circonstances particulières qui entourent le passage à l'acte et le contexte global dans lequel il se produit.

La jeunesse constitue un espoir, un point de mire pour les politiques et les économistes en termes de prévisions de développement d'un pays. Et lorsqu'une proportion importante franche de la population se livre à des actes répréhensibles, peu humoreux, il y a lieu de se poser des questions sur les origines, les conséquences et les solutions ou les mesures à prendre afin de mettre un terme à telles déviances.

Déviances qui ont souvent des conséquences assez dramatiques, aussi bien sur le plan social que politique. Souvenons-nous des émeutes des banlieues en France en 2005.

Le Gabon ne peut certainement pas échapper à la longue, à de telles situations, vue la rapidité avec laquelle les informations, les comportements sont diffusés à travers le monde, par le biais de nouvelles technologies de l'information et de la communication.

INTERET DU SUJET

Face à ce fléau qui affecte nos enfants dans certaines familles, nous voudrions une fois de plus en tant qu'éducateur de carrière apporter notre modeste contribution, en essayant d'en parler, d'éclaircir, d'expliquer, enfin d'attirer l'attention à quiconque pourrait être amené à lire ce document.

C'est ainsi que pour l'intérêt de sensibiliser d'avantage les populations cibles de la dangerosité de la délinquance juvénile, les activités suivantes ont été retenues :

-Déployer les forces de police et de gendarmerie dans différentes rues de la capitale.

-Proposer des affiches et spots publicitaires dans tous les grands carrefours et autres lieux publics de Libreville.

-Organiser des émissions de sensibilisation à travers la télévision et la radiodiffusion nationale.

DEFINITION DES CONCEPTS :

Enfant : Sociologiquement l'enfant est un être humain dont l'âge varie entre zéro à douze ans.

Rue : c'est une voie publique pour relier deux points géographiques distincts.

La Délinquance Juvénile :

Selon « La Dissertation de culture générale par exemple » de Maurice JOSEPH-GABRIEL, 1969, Edition Classique Roudil, Paris V, la délinquance juvénile est un phénomène qui désigne une multitude de violation des normes juridiques et sociales allant des infractions à des crimes graves commis par les mineurs.

C'est l'ensemble des fautes et délits de toutes natures commis par les jeunes parvenus à l'âge de l'adolescence. On la considère comme un phénomène social résultant de la civilisation actuelle. Beaucoup de ces jeunes délinquants sont primaires alors que d'autres sont récidivistes.

La délinquance juvénile a pris une telle extension qu'il existe maintenant, dans presque toutes les langues du monde, une expression pour désigner les jeunes dont les comportements ou les goûts sont suffisamment différents de la norme pour inspirer la suspicion, la crainte. On parle de « blousons noirs » en France, de « Teddy boys » en Angleterre, de « raggare » en Suède, de « tsotis » en Afrique du Sud, de « bodgies » en Australie, de « mambo boys » au Japon et de « stiliagui » en U.R.S.S. Tous ces noms cités sont des groupes de bandits.

Au Nigeria, la principale forme de la délinquance demeure l'insoumission aux lois non écrites de la famille ; l'irrespect et la désobéissance sont considérés comme des délits graves. C'est dire que l'expression : « blousons noirs » prête souvent à

méprise. Il ne suffit donc pas d'indiquer le nombre d'enfants poursuivis pour des actes délictueux ; il importe surtout de savoir pour quelles infractions et en vertu de quelle législation ils ont été classés comme délinquants par les autorités officielles.

Ces bandes, inoffensives ou dangereuses, constituent l'élément le plus important de la délinquance juvénile. On a en effet constaté que peu d'adolescents deviennent des délinquants individuellement. Parfois, ces bandes se contentent des actes de méchanceté « gratuits ». D'autres se proposent des escroqueries et même des vols.

Il importe enfin de se garder des conceptions exagérément simplifiées des causes de la délinquance, car toute généralisation semble vaine. Les taudis, « les foyers brisés », le cinéma, les privations, ne fournissent pas toujours une explication suffisante. Aucun de ces facteurs ne saurait justifier à lui seul ces milliers de cas de délinquance.

En effet, la délinquance juvénile est un fait social et comme tout phénomène elle a de multiples origines : les origines sociales et l'inadaptation du jeune dans le milieu.

PREMIERE PARTIE

I. LES CAUSES DE LA DELINQUANCE JUVENILE

1.1. Causes Sociologiques

Il conviendrait de dire que la délinquance juvénile qui se présente au Gabon en général et celle de la gare-routière en particulier, se manifeste également dans tous les autres centres urbains du pays.

Tandis que les zones dites rurales suivent péniblement ce mouvement général, ce dualisme économique incite les jeunes ruraux à venir en ville, afin de trouver de l'emploi bien rémunéré, où il y a la possibilité de poursuivre les études ou une vie plus attrayante. Mais malheureusement, ils se heurtent à des difficultés de tous ordres : le chômage, l'insuffisance d'établissements scolaires, le faible pouvoir d'achat par rapport à tout ce que la société de consommation offre.

Tous ces obstacles poussent les jeunes à descendre dans les rues de la gare-routière, afin de faire des petits métiers tels que transporteurs de marchandises dans les grandes surfaces commerçantes, ou les uns au vol, les autres à la prostitution.

Nous assistons à un fait sans précédent à Libreville comme dans le reste des villes du pays, la naissance d'un certain individualisme. A l'ancien rôle masculin de protection contre l'hostilité du milieu naturel, se substitue à celui de pourvoyeur des moyens d'existence. Or beaucoup d'hommes, pourtant chefs de famille, étant les seuls à procurer de l'argent, ils doivent en être les principaux bénéficiaires privant ainsi femmes et enfants du simple nécessaire.

D'ailleurs, il n'y a pas que les hommes qui agissent ainsi, certaines femmes investissent une bonne part de leurs revenus pour des produits cosmétiques, en laissant les enfants dans les besoins, même lorsqu'elles sont seules responsables de ces derniers.

1.2. La perte des valeurs

L'impact du modernisme sur la culture africaine est néfaste ; la perte des valeurs ou des mœurs et la cohésion socioculturelle et morale. L'éducation scolaire et universitaire offre les meilleurs moyens d'accès à la connaissance, à la maîtrise de la nature et à l'environnement, l'accroissement du travail rémunéré, et constitue aujourd'hui un facteur puissant du développement de l'acculturation, de l'exode rurale et de la dégradation des méthodes éducatives traditionnelles. Ce savoir, au lieu d'être au service de tous, devient parfois un moyen de domination et crée chez ceux qui n'en possèdent pas un sentiment d'infériorité.

Le mythe du diplôme et l'élitisme accentuent l'individualisme, et entraînent le manque de respect pour les aînés (droit d'ainesse). L'importance accordée à la réussite personnelle au détriment des rapports humains est ancrée dans la société.

Les valeurs traditionnelles sont affaiblies à cause du matérialisme. Il y a effritement de la solidarité et de la générosité au profit de l'individualisme. La cohésion et la solidarité qui s'étendaient aux familles du clan, à l'ethnie, se limitent aux seuls parents immédiats.

Dans la misère qui affecte l'Afrique, la solidarité clanique perd sa valeur morale et se transforme en parasitisme.

1.3. La Présence de l'argent

L'africain n'est pas incapable, ni pauvre pour se prendre en charge, mais l'individualisme qu'apporte la société moderne lu rend égoïste.

Traditionnellement les familles rurales parvenaient à l'autosuffisance alimentaire et à couvrir la plus grosse partie de leurs besoins sous forme d'échanges (le troc). Aujourd'hui, la monétisation joue un rôle déterminant dans toutes les relations humaines. Le besoin d'argent a sensiblement changé les mentalités des paysans qui ont abandonné les cultures vivrières au profit des cultures de rente. Actuellement, les paysans sont confrontés non seulement au problème d'argent, mais surtout aux difficultés de s'alimenter correctement. Même dans les régions où cette situation ne sévissait pas.

La question du bien-être est conditionnée au pouvoir d'achat. La nécessité de trouver de l'argent pour subvenir aux besoins de la famille amène bon nombre d'enfants hors de leur cadre familiale, et les expose à de nouveaux modes de penser et de nouvelles valeurs matérielles : prostitution des jeunes filles et organisation des petites bandes de jeunes garçons. Les moins instruits et les plus défavorisés ont du mal à suivre. Les citadins sont préoccupés par le gain et l'acquisition des biens matériels si bien que l'esprit communautaire n'est pas possible.

En dehors des difficultés d'ordre matériel et la déresponsabilisation des parents, se présentent d'autres embûches relevant de la culture, mais non moins pernicieuses. Ainsi les nouveaux venus soumis à des changements rapides à la vie urbaine qui demandent une certaine adaptation, contrairement à la monotonie villageoise.

Il faut reconnaître que les hommes s'urbanisent moins vite que leur cadre de vie. En effet, un décalage s'installe entre leurs nouvelles conditions d'existence et leurs références habituelles et institutionnelles, la solidarité familiale et villageoise ou idéologique univers de la sorcellerie qui motivent leurs comportements.

L'adolescent quant à lui, plus particulièrement, se trouve dans un contexte socio-économique qui exige l'initiative et la compétitivité, qualités qui n'étaient pas toujours prônées au village.

On lui demandera de faire preuve à la maison, du respect et de la solidarité, alors qu'à l'école ou au travail, il doit s'exprimer individuellement pour prendre en charge son avenir.

1.2. L'impact des mass medias

Dès la naissance d'un enfant, quelque soit le milieu social ou culturel auquel il appartient, c'est à ses parents, à la société et à l'Etat qu'incombent la charge de l'aider à réaliser son plein épanouissement ;

- Ordinairement l'enfant s'imprègne des réalités du milieu où il vit, il peut s'agir d'un milieu de gens gais ou nantis, fortunés ou des gens défavorisés, mais bien organisés : les aspects positifs de ces différents milieux permettront à l'enfant assurément de grandir dans les conditions saines.
- Les mass-médias tels que journaux, livres, radios, télévision, vidéo et autres jeux économiques à caractère éducatif, sont autant de stimuli importants pour l'épanouissement lorsqu'ils sont utilisés avec opportunité ; dans le cas contraire, ils sont l'une des sources de la délinquance juvénile, l'enfant étant par nature crédule et tombant facilement dans le piège de l'initiation ou aux modèles qui lui sont proposés par les médias...
- En effet, les nombreux modèles venus de l'occident perturbent l'équilibre moral de ceux qui ne sont pas suffisamment protégés par leurs parents. Parmi ces "mariages", il y a la mode, les jeux, les religions « les sociétés secrètes », les bandes dessinées pour enfants et pour adultes, les films de karaté, la publicité mensongère, les films les journaux pornographiques, la cigarette, l'alcool, la drogue etc.
- Nous constatons ce dernier temps l'accoutrement de nos jeunes garçons et filles fortement influencés par celui des jeunes occidentaux, qu'ils voient et copient à travers la télévision et journaux. Tous ces faits entravent nos mœurs.
- Ainsi le constat que nous faisons à ce niveau, c'est qu'il y a une certaine assimilation tout azimut, la sonnette d'alarme, c'est maintenant qu'il faut la tirer car nos différents enseignants et les forces de sécurité cèdent de plus en plus de terrain. Car l'éthique de notre société dépend de nos organes d'information. C'est à eux d'aider les éducateurs, les parents à former l'esprit et le caractère de nos enfants durant la période de leur développement physiologique, intellectuel et moral en leur offrant des programmes éducatifs conséquents.

L'éducation est la base de la personnalité. Elle vise l'intégration harmonieuse de l'enfant dans la société, lui permettant de développer son intelligence, de s'épanouir, et de savoir se défendre face à des situations qui jalonnent sa vie.

Une mère donne vie à son enfant, il est porté et bercé par sa famille, sa culture. Son accueil se fait selon les traditions propres ; et son développement sera guidé par une éducation spécifique à la singularité de l'enfant, à son environnement familial et plus largement à son milieu culturel.

Autrefois, l'éducation traditionnelle se faisait par la parole, l'observation, l'initiation, l'art, le jeu, la musique et la danse. De nos jours, les mass médias participent à l'éducation des enfants : télévision, radio, magazines, internet (par le canal des réseaux sociaux).

Dans la société africaine l'éducation débute à la naissance, dès le bas âge, on éduque les enfants au partage, même du peu qu'ils ont.

Pendant l'enfance, la famille prépare l'enfant pour qu'il réussisse son intégration dans le groupe des adultes. Cette éducation sera menée dans l'intérêt du groupe, l'enfant devra apprendre à s'assumer dans tous les gestes de sa vie quotidienne. L'éducation traditionnelle tend à valoriser la cohésion sociale, la solidarité et la primauté du groupe.

Ce n'est pas l'épanouissement personnel qui est valorisé, mais la sécurité et la perpétuation du groupe. L'enfant n'est pas encouragé à développer son Moi revendicatif, mais l'identité du groupe, l'esprit communautaire, le sens de responsabilité en vers les autres.

1-5. La recherche d'une identité personnelle

Rien ne préoccupe davantage l'adolescent que la recherche de sa personnalité. Il veut savoir ce qu'il représente à ses yeux et à ceux du monde. Même une conception négative du moi peut devenir source de satisfaction. Bien des jeunes récidivistes se qualifient eux-mêmes de « vrais truands ». Une telle personnalité permet au garçon de refouler ou d'éliminer complètement certains de ses doutes et de ses troubles au sujet de lui-même et de ce que les autres pensent de lui.

Les enfants qui ont l'impression de ne pas être aimés, peuvent en être gravement traumatisés.

Parfois l'amour, même authentique, ne suffit pas. Dans un foyer où la mère est chef de famille et représente l'autorité, une rébellion peut se produire. Le garçon, pour devenir un jeune homme veut parfois rompre avec le mode gouverné par une femme, en bravant au besoin sa mère pour s'affirmer en tant que mâle. Certaines attitudes peuvent symboliser à ses yeux la virilité éclatante et incontestée : la

possession d'une auto ou d'une motocyclette, la violence, le sadisme, un certain vocabulaire et surtout, la façon de s'habiller.

Le monde extérieur façonne aussi les sentiments et les pensées de la première enfance. Ainsi, l'enfant qui grandit dans un milieu très pauvre, apprend certains modes de comportements opposés à ceux qu'acquiert celui qui a été élevé dans une famille aisée.

De nombreuses études sociologiques ont prouvé que si l'influence du milieu de vie n'est jamais la seule cause de la délinquance, elle inculque à l'enfant un ensemble de tendances qui orientent son comportement d'adolescent. L'enfant qui vit dans un quartier misérable en arrive souvent à se révolter contre les limites qu'il sent imposées par la société.

Dans ces conditions défavorables de milieu et de vie, il peut devenir agressif parce que, frustré

1-6. Les carences affectives

Le Docteur BILONGO MANENE, psychiatre congolais a souligné un fait nouveau dans les foyers africains, notamment dans les zones urbaines. « La carence affective dont souffre un jeune enfant ». Dans la société traditionnelle, pendant que la mère vaquait à ses travaux champêtres, le reste de la communauté veillait sur son enfant. Ce dernier bercé tour à tour par sa grand-mère ou contemplant le monde du haut du dos de sa grande sœur, ne se retrouvait jamais seul, il était toujours entouré.

Aujourd'hui, les grands-mères ne suivent pas toujours leurs fils ou filles en ville: Par ailleurs, les grands enfants, c'est-à-dire ayant déjà trois ans et plus, tous partis qui à l'université, qui au lycée, qui à l'école primaire, qui à la maternelle, n'ont pratiquement plus de contact avec leurs grands-parents...

Ainsi, le bébé lorsqu'il n'est pas déposé à la crèche, est placé entre les mains d'une « Bonne » qui bâcle parfois la toilette du bébé et ses repas. Cette dernière, en plus des soins du nourrisson doit s'acquitter de ses tâches habituelles (lessives, repassage, etc.).

Pendant qu'elle s'adonne à ses multiples travaux, l'enfant est seul. « La mère reviendra trop fatiguée, elle préparera le repas et ne s'occupera que partiellement du bébé. Il n'y a là rien de répréhensible. Il faut bien suivre!...

La seule fois qu'on s'occupe de cet enfant, c'est lorsqu'il se pose un acte déclenchant la réprobation de tous. C'est maintenant acquis, il aura recours au délit, à l'agressivité dans sa quête affective. Ainsi fera-t-il payer sa solitude par le vandalisme, le vol et le viol.

En générale, quand, au foyer familial, la mère ne cesse de récriminer contre le père devant l'enfant, celui-ci finit par comprendre que pour être aimé et accepté, il faut qu'il soit différent de son père.

Puisqu'il n'est pas sûr de lui, pour apaiser ses inquiétudes, il se montre agressif. Son agressivité se manifeste sous forme verbale, destructive ou sexuelle. Elle peut être dirigée contre soi-même ou contre le monde extérieur ou contre les deux.

1-7. L'ambiance familiale

La famille est l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres, et en particulier l'enfant. L'enfant occupe une place privilégiée dans la société Africaine. Enlever l'enfant et vous n'aurez probablement plus de famille au sujet de laquelle vous pourrez parler. La famille n'existe vraiment qu'autour et avec des enfants.

Au Gabon par exemple « on dit qu'un village sans enfants est un village froid ». Par le passé, dans des sociétés paysannes et dans un contexte de contraintes économiques, la naissance d'un enfant était accueillie comme l'arrivée d'un futur travailleur, un don de Dieu, comme une sécurité future pour la famille. C'est la première richesse, plus ils sont nombreux dans la famille, plus on a des bras pour travailler, plus l'exploitation est grande et plus grand sera la production.

En dehors des avantages économiques, la venue d'un enfant à une valeur psychologique par le fait qu'elle vient combler un désir parental, la réalisation de soi-même et qu'elle consolide l'équilibre du couple ; une valeur sociale du fait que c'est la force pour l'avenir, la race perpétuée ou l'ascension sociale qu'il réussirait. Son importance est tellement grande que la stérilité est perçue comme une malédiction, comme un des plus grands maux dont une femme puisse souffrir.

Chez nous, le rôle du père se limite de plus en plus à celui de pourvoyeur de revenus pour le foyer, délaissant l'éducation de ses enfants: En effet, rares sont les pères qui le sont, supervisent les devoirs de leurs enfants. Ils sont trop accaparés par les occupations extérieures au foyer.

- Ainsi, la mère se trouve seule pour éduquer les enfants; le père intervient tout juste pour administrer la raclée à l'enfant lorsqu'il la juge nécessaire.
- Il y a le fait que le père et la mère n'osent plus intervenir dans les affaires de leurs enfants, jugeant que ces derniers les « dépassent », qu'ils sont devenus incontrôlables. Et les enfants s'adonnent librement à des activités non honorables : la toxicomanie, l'alcool, le sexe.....

Il est des moments où le divorce vaut mieux pour un couple que les querelles quotidiennes où les sentiments latents auxquels les conjoints exposent la progéniture. Il est préférable de laisser grandir les enfants dans une atmosphère avec un seul parent qu'avec deux conjoints qui n'arrivent plus à se supporter. Les enfants pourraient fuir cette mauvaise ambiance et choisir de ne plus rentrer à la maison.

Pour poser des limites à ce qu'on disait précédemment du divorce, l'abandon familial (perpétué tant par le père que la mère) a pour conséquence majeure le manque d'affection.

En raison de cette carence d'identification parentale, l'enfant a du mal à établir des relations normales. Il en résulte d'ailleurs une mauvaise organisation de la personnalité, une inconsistance de la personnalité.

1-8. L'absence de l'instruction civique

Il faut dire que l'inadaptation de l'enseignement normal familial ou comportement parental quotidien (parent donnant le mauvais exemple) les conversations malsaines de certains adultes devant leurs enfants suscitent des conduites d'initiation ou le refus d'obéir à d'autres délinquants qu'est l'adulte, un vieil adage ne dit-il pas « lorsque tu apprends à un singe à lancer les pierres, il arrivera un jour où il prendra la pierre et te cassera la tête »?

1.9. La maltraitance de l'enfant

La maltraitance à l'enfant désigne les violences et la négligence envers toutes personnes de moins de dix-huit ans. Elle s'entend de toutes les formes de mauvais traitements physiques ou affectifs de sévices sexuels, de négligences ou de traitements négligents, ou d'exploitation commerciale ou d'autres, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir.

Parfois, on considère aussi comme forme de maltraitance le fait d'exposer l'enfant au spectacle de violence entre partenaires intimes. Nous distinguons plusieurs formes de maltraitance de l'enfant :

- Violences physiques
- Violences affectives/psychologiques/morales
- Violences sexuelles
- Négligences de l'enfant
- Exploitation (esclavage moderne).

Toutes ces situations de maltraitance relevées sont dues à diverses causes, dont la grave crise économique qui affecte les parents des enfants.

De plus en plus de nombreux enfants sont contraints de se débrouiller par eux-mêmes pour survivre. Le travail devient pour eux la seule voie de survie. La paupérisation des familles, le chômage et le sous-emploi des parents amènent ces derniers à avoir recours aux fruits du travail de leurs enfants. Si certains travaillent pour leur compte (laveurs de voitures, gardiens sur des parkings, petits commerçants ambulants...), d'autres sont exploités par des adultes.

Le travail des enfants est davantage développé par les employeurs qui préfèrent les embaucher à cause de leur main d'œuvre moins couteuse. Dans ce cas, les enfants travaillent alors que les parents sont au chômage. Certains enfants commencent à travailler dès l'âge de cinq à six ans, alors que leur organisme n'est pas encore adapté aux travaux rudes et dangereux de longues heures durant.

➤ Une maltraitance liée à une discipline stricte.

Certains adultes usent de la violence sur les enfants pour les punir ou leur inculquer une discipline. Très fréquemment, ce sont les personnes de l'entourage proche de l'enfant, tels que les parents, les beaux-parents, la nourrice, l'enseignant, etc., qui infligent ces mauvais traitements. Les enfants considèrent ces violences comme une punition et vont avoir tendance à dissimuler leur souffrance

➤ La maltraitance liée à des pratiques culturelles.

En raison de cultures, des usages et des croyances, certains types de pratiques sont tolérées, bien qu'elles contreviennent au bien-être physique et mental des enfants. Des châtiments corporels, l'excision, les mutilations génitales féminines et le travail domestique des enfants font partie intégrante des mœurs de certaines cultures.

- L'abus d'alcool ou de drogue y compris durant la grossesse
- L'implication dans les activités criminelles
- Le fait de connaître des difficultés financières
- Des troubles physiques ou psychiques ou des problèmes liés au développement chez un membre de la famille
- L'éclatement de la cellule familiale ou les violences entre d'autres membres de la famille
- L'isolement par rapport à la communauté ou l'absence d'un réseau de soutien
- Une perte de soutien de la part de la famille élargie pour l'éducation de l'enfant.
- Les inégalités sexuelles ou sociales.
- Le manque de logements appropriés ou de services de soutien aux familles et aux institutions.
- Le taux de chômage élevé ou la pauvreté.
- La facilité d'accès à l'alcool et aux drogues.
- Des politiques et programmes inappropriés pour prévenir la maltraitance des enfants, la pornographie infantile, la prostitution et le travail des enfants.
- Des normes sociales et culturelles qui encouragent ou glorifient la violence envers autrui, y-compris l'usage des châtiments corporels, exigent un respect absolu des rôles sociaux dévolus à chaque sexe ou amoindrissent le statut de l'enfant dans les relations parents enfants. Des politiques sociales, économiques, de santé et d'éducatives menant à des niveaux de vie peu élevés ou des inégalités ou une précarité socio-économique.

Toutes les causes énumérées ci-haut ont implicitement de nombreuses conséquences incalculables sur la vie de l'enfant. Ainsi, les enfants victimes de maltraitance risquent de souffrir de problèmes psychologiques, affectifs, comportementaux, sociaux et scolaires. La maltraitance entraîne des souffrances pour les enfants et leur famille et peut avoir des conséquences à long terme. Elle provoque un stress extrême, peut affecter le développement du système nerveux et immunitaire.

Dès lors, les enfants maltraités devenus adultes, vont davantage présenter des divers troubles comportementaux, physiques ou psychiques tels que :

- 1- Propulsion à commettre des violences ou à en subir,
- 2- Dépression nerveuse
- 3-Obésité
- 4-Tabagisme.
- 5-Comportements sexuels à risque.
- 6-Grossesse non désirée.
- 7-Alcoolisme et toxicomanie.

Au travers de ces conséquences comportementales et psychiques, la maltraitance peut favoriser les pathologies cardiaques, le cancer, les suicides, les infections sexuellement transmissibles.

DEUXIEME PARTIE

CONSEQUENCES ET MANIFESTATIONS DE LA DELINQUANCE JUVENILE

2. CONSEQUENCES ET MANIFESTATIONS DE LA DELINQUANCE JUVENILE.

Les commissariats de police, les brigades de gendarmerie, les tribunaux ne mettent pas la main sur tous les jeunes délinquants de la Gare routière. Ceci à cause de l'extrême mobilité de la population concernée la tranche d'âge varie entre quatorze et dix-sept ans la plus touchée par le problème de la délinquance.

Le phénomène de la délinquance juvénile à la Gare routière de Libreville (Gabon) se manifeste sur plusieurs plans :

2.1. SUR LE PLAN ECONOMIQUE ET SOCIAL

En effet, nous dirons que le travail libère l'Homme, le socialise, le responsabilise etc. Selon Touré Abdou, le petit métier d'Abidjan 1985, Paris Tassala.

Si cela est valable pour l'Homme ou adulte, peut-on dire autant que le travail exercé par les enfants favorise leur développement ? Naturellement, nous disons non ! Car le travail des enfants constitue un constat alarmant dans différents pays sous-développés.

Pourquoi les enfants travaillent-ils autant ? Sont-ils exploités ou le font-ils de leur propre gré. Cela varie d'un pays à un autre et d'une société à une autre.

Nous observons sans cesse que le travail des enfants ne se limite plus aux tâches les plus simples. Car partout où ils travaillent, les enfants s'adaptent aussi bien aux activités plus simples qu'aux tâches les plus ardues.

La principale raison invoquée demeure, la pauvreté des parents. Dans ce cas de figure, deux(2) situations se présentent, dans le premier cas : les enfants constatent l'impuissance des parents à subvenir à leur besoins et décident de leur propre grés d'aller travailler pour leur survie et d'aider aussi la famille. Dans le second cas : les enfants sont encouragés par les parents et on pourrait même dire que les parents, ou l'entourage font des enfants pour profiter d'eux (main d'œuvre moins couteuse, service rendu sans aucune contrainte...).

Notons aussi que certains ménages pauvres exposent leurs enfants auprès des familles nanties pour aller travailler afin d'en tirer profit du rendement, des avantages, des bénéfices et les entrées que l'enfant génère dans la famille voisine. Entre autres, la perte d'un ou de deux (2) parents peut contraindre les enfants à travailler, surtout dans un contexte d'extrême pauvreté.

Autres éléments non négligeables, les conflits armés ont aussi une grande part de responsabilité dans l'émergence de ce phénomène. Car les guerres déciment les familles et laissent derrière elles des orphelins sans prises en charges.

Par manque d'effectif, dans certains corps d'armées Africaines enrôlent les enfants dans les rangs et font de ces derniers, des enfants soldats.

Il y a aussi la faiblesse de certains Etats qui ne sont pas assez regardant sur le travail des enfants. Cependant il existe dans ces Etats, une réglementation contre le

travail des enfants mais celle-ci n'est pas appliquée. Ainsi nous disons que le travail des enfants entraîne des conséquences sur plusieurs plans.

➤ **Sur le plan physique**

Il est évident que la précocité de l'exposition du corps de l'enfant au travail et au soleil, peut se répercuter sur sa croissance. Les enfants exposés aux travaux ardues n'auront ni la taille normale ni le poids adéquat. Conséquence, ils sont exposés à la maladie, au froid, au chaud, à la faim, etc.

➤ **Sur le plan psychologique**

Nous pouvons observer un déséquilibre lié à une exposition et une prise en charge personnelle trop hâtive, à un manque d'affection parentale.

➤ **Sur le plan social**

Les conséquences peuvent varier d'une société à une autre, selon que l'enfant soit abandonné à lui-même ou qu'il demeure avec ses parents. Dans l'un et l'autre des cas de figure, il aura bien du mal à développer sa personnalité et de s'intégrer dans la société.

L'absence de l'instruction et de l'éducation feront de lui un éternel adolescent.

Enfin, nous pouvons conclure que le travail des enfants ne répond plus au même principe que l'on se faisait dans la société traditionnelle. En effet le travail des enfants ne conditionnait pas la vie de la famille car tout était harmonisé et hiérarchisé selon les tranches d'âges.

A contrario de nos jours, le développement économique est venu inverser la tendance, car le développement passe par le respect des règles démocratiques et le respect des droits. Certes le travail libère l'Homme mais chez les enfants, s'ils ne sont pas bien encadrés ou pris en charge par des adultes bien outillés ou par l'Etat : cela peut susciter une source de besoins, des difficultés qui peuvent pousser les enfants à descendre dans la rue pour mendier, voler, se prostituer sexuellement, tuer, etc. Ainsi apparait la délinquance sur toutes ses formes.

Les origines sociales de la délinquance juvénile se font sentir de plus en plus dans les zones urbaines, les zones d'exploitations forestières, minières, pétrolières ou zones industrielles et les villes dans le cas propre de notre pays. « Les centres industriels vident les campagnes de leurs populations.

Malheureusement dans ces « pays de merveilles » ils rencontrent plusieurs difficultés : notamment le chômage, le manque d'argent pour vivre convenablement, se loger décentement ou de bien se nourrir. Le manque de disponibilité des parents peut bien aussi être l'une des conséquences du phénomène.

Papa et maman pris par le travail n'ont pas l'insertion facile ou du temps suffisant pour suivre l'évaluation des enfants. L'enfant ici est le petit de la Bonne, « l'enfant de la ménagère et de l'école ».

La démission des parents et la pauvreté encouragent la délinquance. Combien n'avons-nous pas entendu au quartier des parents dire à leurs enfants, « Vous êtes déjà assez grands, il est temps de vous prendre en charge ». Les enfants démunis, sans formation professionnelle, vont aller se prostituer, voler, mendier etc. La mort peut aussi être à l'origine de la délinquance, si très tôt les enfants perdent leurs parents, sans soutien réel, ils sont abandonnés à eux-mêmes. Plus on grandit, plus les besoins se multiplient. Etre adapté à un milieu, c'est avoir les conditions nécessaires et possibilités pour pouvoir vivre dans ce milieu.

Ces besoins et ne pouvant être satisfaits sur ce plan ; le jeune va chercher à les combler.

L'une des solutions c'est la descente dans la rue de la gare-routière, et connaître une vie très précaire.

- On ne naît pas délinquant mais on le devient sous la pression et le vide que l'on ne peut combler lorsqu'on présente des faiblesses.

2-2. La mendicité

La mendicité est un vis où le mendiant cherche toujours avec empressement et bassesse à tirer profit sur son prochain. Ce phénomène demeure partout à travers le monde. Ainsi en parlant précisément du cas de jeunes délinquants de la gare routière de Libreville qui demandent de l'argent aux différents passants ou ils font semblant d'aider les chauffeurs de taxis à charger les clients, moyennant une pièce de cent francs (100 FCFA) à chaque fois.

Certains se font passer pour des malades mentaux sourds-muets pour quémander des pièces 100FCFA à tous les passants.

➤ **Sur le plan physique**

Généralement ils sont mal vêtus, ils présentent l'aspect des personnes démunies, laissent souvent croire que ce sont les délaissés de la société.

➤ **Sur le plan psychologique**

Le mendiant est une personne sans complexe, il approche tout le monde sans restriction, sans réserve, dans le but de se réduire à une simple expression et de solliciter des services avec une certaine bassesse comme un félin, et quelque fois avec empressement et insistance. En général c'est une pauvre personne qui n'a pas d'orgueil, ni personnalité, ce qui compte pour lui, c'est le gain de sa mendicité.

➤ Sur le plan familial

Le mendiant reste une source de désolation, de la honte et de la malédiction pour la famille à laquelle il appartient. Il est indésirable, car il déshonore la bonne réputation de la famille.

Conséquence, il est souvent repoussé par la société, personne ne l'écoute même les jeunes de sa génération, voire les plus petits de sa contrée. Car il constitue une charge inutile pour la famille.

➤ Sur le plan social

Le mendiant ne représente rien au sein de la société, c'est un individu de la basse classe, il n'est pas productif sur le plan économique, c'est une personne qui ne développe que l'esprit de facilité, c'est-à-dire : tirer toujours profit de son voisin, vivre au dépend des autres, refuse souvent toute occasion de travail. Il est habitué à la gratuité de se nourrir, de s'habiller, de se faire de l'argent sans euphorie, boire et satisfaire ses besoins physiologiques, c'est un parasite.

Enfin, la mendicité n'est pas un fait individuel ni un fait biologique. La personne ne naît pas avec la mendicité mais c'est un phénomène social issu d'une mauvaise éducation soit au sein du cercle familial, à l'école, dans la rue, voire le milieu social et environnemental.

Pour cela, les parents des enfants doivent régulièrement éduquer, veiller sur leurs progénitures. Car ils doivent transmettre les moyens de lutter contre la nature, c'est-à-dire : faire participer aux enfants aux petits travaux manuels de la maison (laver, faire la cuisine, repasser, débrousser, balayer, à s'autogérer financièrement, etc.). Les parents doivent également susciter un esprit de créativité aux enfants dans le cadre des métiers d'avenir pour qu'ils ne deviennent pas des désœuvrés.

2.3. Le vagabondage juvénile

Définition : le vagabondage est tiré du verbe vagabonder qui se définit dans le petit dictionnaire Rober comme étant un comportement d'une personne ou un groupe d'individus qui mène une vie errante, flâne ou circule sans but, sans avoir de lieu repos

En d'autres termes, le vagabondage juvénile est un comportement affiché par un individu, qui vit de façon spontanée des situations inconfortables ; il est sans domicile fixe (SDF), sans ressources et sans moralité.

Si nous prenons le cas précis de la gare routière de Libreville, nous ne constatons sans cesse que tout le jeune délinquant convergent vers ce milieu stratégique afin de venir errer le long des journées, surtout les jeunes désœuvrés rejetés par leurs propres parents.

Certains parfois portent l'uniforme du Lycée Technique et dorment dans de vieux cartons ou sous les tables de la gare-routière ou encore dans les vieilles voitures garées et se nourrissent dans les poubelles ou le reste des aliments avariés que les commerçants de la place abandonnent ou jettent.

Après avoir défini le vagabondage juvénile, nous allons présenter les différents plans du thème de la manière suivante.

➤ **Sur le plan physique**

Le vagabondage juvénile se caractérise par le comportement d'un individu le vagabond n'a pas de caractéristiques particulières physiquement. C'est un être humain comme tous les jeunes : mais à la seule différence des autres êtres, s'observe par les actes qu'il pose. On l'identifie par son accoutrement et ses déplacements indéfinis et parfois son regard n'est pas fixe et rassurant.

➤ **Sur le plan psychologique**

Le vagabond présente un comportement irresponsable, une insuffisance morale. Il ne se fait aucun souci pour son avenir de pouvoir créer une famille et sa conscience ne se repose sur aucune raison morale, qui trouve l'assentiment des hommes vivant dans son milieu social.

Ces actes sont toujours considérés comme démesurés, car il est capable de développer de façon spontanée l'esprit d'un voleur, d'un mendiant, d'un brigand, lorsqu'il se trouve dans le besoin de quelque chose et puis disparaît par la suite.

➤ **Sur le plan familial**

Il conviendrait de rappeler ici, que la famille est un groupe de personnes unies par le lien de sang. De ce point de vue, le vagabond est donc une personne issue d'une famille dans laquelle on trouve un père, une mère, des frères et sœurs.

Ce dernier, après une analyse de la vie, il opte pour une vie d'errance, afin qu'il dépende de ses propres initiatives ?

En général le vagabond est un rejeté de la famille à laquelle il appartient. C'est un individu qui vit d'expédient comme une hirondelle dans le ciel, car il ne sait pas quoi manger le lendemain et sur quelle porte frapper pour se reposer ou pour dormir.

➤ **Sur le plan social**

En général, le comportement social d'un jeune serait relatif à sa famille ou à son milieu environnemental, mais hélas !

Jadis, dans nos sociétés traditionnelles, l'enfant vivait sous la responsabilité de ses parents, pour les besoins de son développement, de sa santé, de se vêtir, de sa survie, sous le toit de la maison de ses parents, afin d'être éduqué.

Nous pouvons également parler du développement de l'enfant dans le cadre physique, intellectuel et moral.

Par contre de nos jours, la rue, les mass-médias, les influences de la mode en provenance de l'occident tel que : l'accoutrement, la démarche voire le regard d'un enfant envers ses parents, la danse.... voudraient simplement expliquer que les données ont changé. En revenant sur notre thème, nous disons que le vagabondage juvénile est devenu un phénomène social.

A l'ère du sida les dangers du vagabondage sexuel ne sont plus à prouver pourtant, de nombreux adolescents ont l'air de penser que les rapports sexuels ne sont qu'un fait inoffensif.

Certains, par exemple, n'hésitent pas à employer des euphémismes pour parler d'aventures sans lendemain ou de partenaires strictement sexuels, qui n'ont pas d'exigences affectives.

Voilà les raisons pour lesquelles on les appelle communément « les tuées-tuées ».

SCOTT WALKER un auteur, qui décrit les espèces d'orgies que « de jeunes des quartiers résidentiels organisent le désordre de tout genre lorsque leurs parents sont au travail »

Lors d'une telle fête, une jeune dit qu'elle allait avec tous les garçons présents, des enfants d'à peine douze (12) ans étaient là. Surprenant ? Pas pour les spécialistes qui étudient le comportement sexuel des adolescents.

Ces vingt dernières années, écrit le Docteur **ANDREA PENNINGTON**, « nous avons constaté que l'âge moyen auquel les jeunes ont des relations sexuelles baisse de plus en plus. Il n'est plus rare de voir des garçons et des filles de douze (12) ans, sans avoir fait des relations sexuelles, à l'âge immature ».

2.4. Les Vols et Crimes

Ils constituent l'essentiel des délits : vols à main armée dans les lieux publics comme dans les marchés de la gare-routière ou encore au marché de Mont-Bouet etc.

L'introduction clandestine dans les maisons et les magasins à l'absence des propriétaires.

Il faut dire que l'avènement de la société de consommation modifie la nature des objets volés. Le vol de nourriture fait place progressivement à la subtilisation des produits négociables ou l'argent en liquide, afin de satisfaire leurs besoins tels que: cinéma, night- clubs, cigarettes, motos, vêtements, etc.

La prédominance des infractions se fait selon une répartition par classe d'âge : les plus jeunes commettent surtout des vols d'argent et des objets divers. « Ceux de seize à dix- huit ans volent des cyclomoteurs, des voitures ; ces derniers semblent plus élevés.

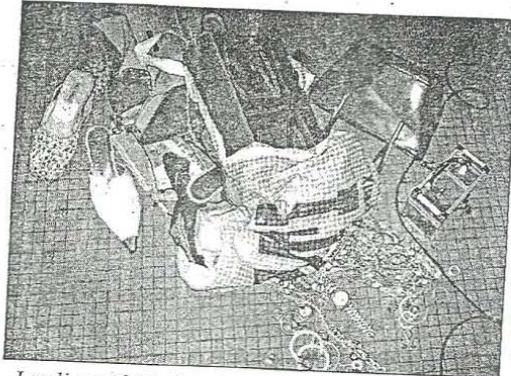
Quant aux cambriolages, seuls les plus âgés s'y aventurent. Cependant, les jeunes volent surtout dans les magasins de la place où les ouest africains vendent les vêtements et les bijoux à la sauvette à la gare- routière.

Comme nous le témoignent-ci après les extraits des images peu honorables prises dans le journal l'union du lundi, 20 /06/2005, du jeudi, 23/06/2005 et du vendredi, 25/08/2005 sous le numéro 8900 en page n° 4.

Photos Moulenda



Les neuf cambrioleuses ont sévi dans différents quartiers de Libreville avant d'être neutralisées par la PJ.



Les divers objets de valeur qu'elles ont présentés aux enquêteurs.



Présenté comme l'entraîneur des voleuses, Abdoul est recherché par la police.

LE GANG EN JUPONS

Elles sont neuf adolescentes les jeunes femmes dont l'âge entre dix huit et vingt trois ans. Elles viennent de tomber dans les filets de la police judiciaire (P.J). Selon les informations recueillis auprès des enquêteurs, elles seraient spécialisées dans le cambriolage des domiciles privés emportant des sommes d'argent se chiffrant à des millions. Deux de leurs complices ainsi que leur encadreur sont en fuite.

Extrait du journal, L'Union, du 20/06/2005, les Gangs en jupons ; n° 8900, Libreville Gabon

GANG EN JUPONS : ET VOILÀ LES ENTRAÎNEURS !



Abdoul Karim Jabar (à droite) et son acolyte Cédric Ognagna vont renouer avec la prison.

ILS n'ont pas couru bien longtemps. Deux à trois jours seulement après l'arrestation des neuf adolescentes et jeunes femmes qu'ils entraînaient au cambriolage des domiciles de particuliers, Abdoul Karim Jabar et Cédric Ognagna, alias Moustique, tous deux de nationalité gabonaise, ont été interpellés à leur tour mardi par la Police judiciaire (PJ). Le premier, tout juste 18 ans, serait, selon les enquêteurs, un récidiviste. Par trois fois, il aurait séjourné en prison, à la suite d'une série de braquages, dont un sanglant il y a deux ans. Son acolyte serait également connu à la fois des services de police et des gardiens de la prison centrale de Libreville. Ils ne seraient intervenus qu'à deux reprises dans la série de vols perpétrés par les neuf jeunes filles. Leur rôle consistant davantage à mettre au point "les stratégies d'intervention". Ils devront cependant répondre à de nombreuses plaintes déposées par leurs victimes de divers quartiers de la capitale.

Extrait du journal, L'Union, du 20/06/2005, les Gangs en jupons ; n° 8900, Libreville Gabon

DES DÉLINQUANTS NÉS



Les voyous dont Angelo (2e à droite) ici avec des complices ont voué leur vie au vol.

Les quatre voyous dont les noms suivent : KOMBILA alias papi ; NZAMBA MOUITY alias Angelo ; Hamed MOUKETOU alias gym et Billy MBOUMBA alias Pambou, les auteurs du holdup au trésor public de Tchibanga (un mort et cinq cent millions de francs emportés) sont entrés en banditisme comme on entre en religion par vocation. Depuis l'enfance et l'adolescence, ce sont des garnements qui ont "dépassé" leurs parents, leurs instituteurs et leurs professeurs, refusent les études et le travail, les quatre voyous, pour mener la "belle vie", ont choisi le braquage comme profession, n'hésitant pas à abattre des éléments de force de l'ordre. Rejetés par leurs familles respectives, à cause de leur conduite anormale, ils se sont créés un réseau de comparses, complices, des compagnes de petite vertu et "frères". Ainsi pour le hold-up de Tchibanga, ils auraient bénéficié de l'appui de trois sujets maliens dont deux viennent d'être arrêtés.

Extrait du journal, *L'Union*, du 17/10/2011 : les délinquants nés, n° 10756,
Libreville Gabon

2.5. DROGUE, TOXICOMANIE et ALCOOLISME

- La drogue est une substance végétale ou chimique, qui agit sur le système nerveux de l'individu diminuant ainsi l'activité physique et psychique de celui-ci, le rendant inconscient et insensible aux réalités de la vie.
- L'accoutumance et le désir de continuer à consommer de la drogue pour se procurer une sensation de bien-être.
- La tolérance et le besoin croissant d'augmenter les doses sans lesquelles l'organisme cesse de jouir du plaisir cherché.
- La dépendance est une aliénation de l'organisme à la consommation de la drogue. La toxicomanie et l'alcoolisme sont des états d'intoxication chronique et périodique engendré par l'usage réitéré de la drogue.

Elle enregistre une forte augmentation : il s'agit particulièrement, de l'alcoolisme, et de la drogue : dont la principale reste la drogue par le chanvre indien ou cannabis.

La consommation d'alcool ou le chanvre étant à l'origine, pour la plupart de temps des bagarres et d'agressivité dans différentes rues de la gare-routière, même en plein jour.

En général, à Libreville le problème de la consommation des boissons alcoolisées touche surtout les jeunes gens.

Ainsi sous l'effet de l'alcool, ils s'attaquent aux femmes, aux commerçants et profitent de cet état pour commettre tous les délits possibles.

Les raisons qui poussent les jeunes à boire d'alcool sont nombreuses : pour les uns, l'alcool est un stimulant qui les excitent à participer à des délits, chez les autres, ils ont les problèmes ; une mauvaise situation de famille, des difficultés financières, le temps inoccupé le long des journées, pourtant ils ont la facilité de trouver de l'alcool et de se livrer à la boisson.

Mais d'où vient cet attrait d'absorption de substances toxiques par les jeunes ?

En guise de réponse : nous dirons que l'exode rural en premier, avec toute sa chaîne de conséquences dont le chômage, la pauvreté, le phénomène de limitation et la carence de l'encadrement socio-familial qui devraient constituer la base de toute éducation dispensatrice d'équilibre physique, mental et social.

D'après l'OMS « on observe une tendance de plus en plus affirmée à la poly toxicomanie et à la consommation conjuguée de drogue, alcool et tabac ».

Autre indice du malaise chez les jeunes : nombreux d'entre eux « s'empoisonnent l'organisme ».

D'après un rapport de l'Institut Américain de Lutte contre la toxicomanie aux Etats Unis, environ la moitié des jeunes touchent à de drogues illicites avant de quitter le lycée.

La consommation d'alcool, poursuit le rapport, reste extrêmement répandue chez les adolescents .Près de 4 élèves sur 5, soit (77%) auront consommé de l'alcool (plus que quelques gorgées) avant la fin de leurs études secondaires ; et presque la moitié (46%) d'entre eux l'auront fait avant la classe de quatrième ; c'est le cas du Gabon par exemple.

IL existe plusieurs manières ou techniques utilisées par les jeunes :

- Le fumivore : c'est la consommation par voie orale de la drogue
- L'injection : par voie intraveineuse
- L'inhalation : consommation par voie nasale de la drogue
- La boisson : consommation par voie orale des liquides alcoolisés.

Cependant, nous distinguons plusieurs types de drogues dont les jeunes font usage :

a) Drogues douces, nous avons :

- La cola
- Le thé
- Le café
- Le tabac (la nicotine)

b) Drogues dures, les dépresseurs :

- Le chanvre indien ou cannabis ou yamba ou encore marijuana ou haschisch...

Toutes ces drogues ont pour conséquence :

- Déséquilibre familial (incompréhension et manque d'affection)
- Echec scolaire ou universitaire
- Déception amoureuse
- Mauvaise compagnie et faiblesse de caractère
- Absence d'idéal social
- Perte d'emploi ou chômage
- Curiosité
- Déchéance de l'être tridimensionnel (physique, spirituel, psychoaffectif, intellectuel...)
- Impuissance ou perte de virilité
- Stérilité (absence de spermatozoïdes dans le sperme, absence de fécondité)
- Infection (MST, IST)
- Vol et agressions
- Divorce (famille disloquée)
- Mort subite par overdose
- Suicide
- Folie
- Isolement
- Dépenses inutiles (voir photo à la page suivante).

Les drogues sont dangereuses.]



Cette prise de vue a été réalisée le 22/09/2012 après un entretien avec un jeune de mon quartier " Gros bouquet" qui fréquente régulièrement les rues de la gare routière de Libreville.

2.6. LA PROSTITUTION JUVENILE

La prostitution est la forme essentielle de la délinquance juvénile féminine, car les autres délits comme: le vagabondage, l'abandon précoce des études et celui de bébés jetés dans les poubelles par les mères adolescentes dans de rues et les vols, ne sont dans un certain sens que les corollaires de cette prostitution.

On volera des vêtements pour se faire admirer ou aimer par les hommes ou encore on se battra pour s'arracher les hommes ou encore, on demeure dans les carrefours de rues de la Gare-routière à la recherche de ces mêmes hommes.

-Le contingent de ces jeunes prostitués est fourni par les recalés du modernisme, c'est-à-dire la jeune fille venue du village pour se faire fortune en ville ou celle exclue du système scolaire.

Il convient de noter que les lycéennes, collégiennes et les filles des parents nantis se prostituent de manière occasionnelle.

-En effet, les parents et les enfants convaincus du bien-fondé de la scolarisation sont tombés sur le fait que les filles doivent, autant que les garçons, pousser leurs études le plus loin possible. Ainsi, le séjour scolaire se prolongeant, une jeune fille peut se retrouver à la charge de ses parents jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans (même si elle bénéficie d'une bourse d'étude, la participation financière parentale sera toujours nécessaire).

Mais la plupart des jeunes filles, (les plus gros effectifs étant issus des couches sociales démunies) à la demande qu'elles font des vêtements et autres fournitures scolaires indispensables, obtiennent la réponse suivante: « Tu es une grande fille maintenant, débrouille-toi », la tentation est alors grande et les meilleures volontés s'effondrent, il ne reste alors qu'un seul recours: la prostitution. Voilà, la jeune fille qui va rentrer dans la voie de la prostitution, plus simplement pour s'acheter un imperméable, des livres, une paire de chaussures, l'uniforme de son école etc. Le comble surgit du fait que lorsqu'elle se trouve devant un homme qui lui donne plus que ce dont elle a besoin: de fil en aiguille, l'utilité même d'apprendre est remise en question par la jeune fille.

Si l'on va à l'école c'est pour acquérir une formation qui permettra plus tard d'avoir un emploi bien rémunéré et partant d'une situation sociale meilleure ou simplement acquérir son indépendance. A quoi bon de continuer d'y aller puisque tout ce qu'elle désire peut s'obtenir par des voies moins contraignantes ? D'où l'une des origines de l'abandon prématuré des études par ces dernières.

-Il faut dire que cette prostitution occasionnelle dans une première étape a son cortège de méfaits. Les maternités précoces qui perturbent les études, les avortements clandestins, mal pratiqués, qui peuvent causer la mort, la stérilité, les infections etc. Car, elle se trouve avec une grossesse non désirée.

Enfin, nous disons que la prostitution, en l'absence de définition légale, elle a été définie par la cour de cassation comme « le fait d'employer son corps moyennant

une rémunération, à la satisfaction des plaisirs du public quelque soit la nature des actes de lubricité accomplie.». La prostitution suppose donc la Réunion de deux éléments : l'utilisation de son corps à la satisfaction des plaisirs d'autrui et le caractère vénal de l'opération.

Selon le document d'un rapport écrit, à la demande du secrétaire d'Etat du Ministre des Affaires sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille (une séance de travail s'est tenue mardi 20 octobre 1999 à 09 heures 30 minutes dans l'une des salles de conférence du Ministère) concernant les enfants de la rue face à la délinquance : il ressort que le phénomène « enfants de la rue et délinquance juvénile » ont émergé de façon beaucoup plus accentuée à partir des années 1989 à 1990, en même temps que les difficultés socio-politico-économiques qui sévissent actuellement.

La tranche d'âge va même de (6 à 16 ans révolus, les jeunes atteignent la majorité pénale), c'est une population très mouvementée ; il est difficile d'en estimer le nombre.

Ils seraient environ trois cents (300) à quatre cents (400) repartis en trois catégories.

-Ceux qui rentrent chez eux quand ils sont malades ou lorsqu'ils ont de graves problèmes dans leur groupe.

-Ceux qui vivent chez leurs parents et qui chaque matin s'en vont dans la rue et chaque soir, rentrent à la maison à des heures tardives.

D'après une étude menée par la direction générale des Affaires Sociales, il ressort également que la majorité de ces enfants sont issus de familles démunies ou ils sont bâtards et vivent très souvent avec leurs mères.

Notons que ces enfants sont de la tranche où la scolarité est obligatoire, généralement en difficulté de scolarité.

En effet, nous vous présentons et localisons les différents lieux fréquentés par ces enfants. On peut ainsi les apercevoir au niveau des grands carrefours tels que :

- Cosmopark, Pk5, STFO, Nzenz-Ayong, Charbonnage, Awendjé, Feux tricolores Gros Bouquet, de la Peyrie et du carrefour Léon Mba.
- Les quartiers populaires tels que : Petit Paris, Atsimitsos, Boulevard Jean Paul II, Akébé plaine, Rio, Derrière la prison, Campagne, Avéa, Louis (hôtels et boîtes de nuit), Cocotiers, Derrière la maternité Joséphine BONGO etc.
- Les centres commerciaux tels que Super Gros, Mbolo, Rénovation, Score, Port môle, Péliçon etc.
- Les marchés tels que : Mon-Bouet, Nkembo, Oloumi, Pont Nomba et la décharge publique etc.
- Les autres lieux tels que : Bord de Mer, Hôtel Dialogue, Grande mosquée, Ancienne maison du parti, Aéroport, cinéma d'Akébé et du Gabon, mais la Gare

routière, demeure le principal centre de concentration où presque tous les jeunes de tous les quartiers convergent.

- Les activités pratiquées par ces enfants de la rue sont diverses, elles sont de deux ordres à savoir : les activités saines et génératrices de revenus, par le biais de petits métiers comme : laver ou surveiller les voitures, pousser les chariots, nettoyer les concessions, vendre des cartons, cocos, fleurs, journaux, etc. Exploiter des brouettes, charger les taxis, aider les chauffeurs et écailler du poisson, vendre des bouteilles...

Par contre, il faut noter qu'au fur et à mesure qu'ils grandissent, leurs besoins sociaux se multiplient et bientôt ils laissent la pratique des activités saines pour se livrer à celles qui sont dangereuses, afin d'avoir plus d'argent et c'est là que commence la délinquance.

Ces enfants de la rue forment des bandes dans lesquelles s'impose un chef et à l'intérieur de ces bandes, il existe une loyauté et des normes à respecter pour chaque groupe. Ainsi, chaque groupe occupe un territoire ou un espace bien défini dans lequel ces éléments vont opérer chaque fois ou faire leurs coups fourrés et avec des réseaux de communication bien organisés.

Les dangers encourus par ces enfants de la rue sont multiples, bien qu'ils soient de jeunes prédélinquants et délinquants dans la rue, ces enfants sont en danger physique et moral.

En effet, ils sont de plus en plus victimes des viols, de coups et blessures, des chantages, des pressions de toutes sortes et particulièrement des leaders qui leur obligent à vendre et à consommer de la drogue, victimes de repassage au fer chaud, de grossesses précoces, avortements clandestins, des maladies sexuellement transmissibles, et dans le pire de cas l'infirmité ou la mort.

2.7. Les Grossesses précoces chez les jeunes filles

Les jeunes filles se sentant délaissées par la famille, se livrent à une activité sexuelle parfois intense dans l'optique de se procurer des moyens afin de satisfaire ses besoins ; ce qui entraîne très souvent à des grossesses non désirées, qualifiées de 'grossesses à haut risque', du fait de l'immaturité de la jeune fille. Elles sont dues à:

- La sous information de la jeune fille,
- L'immaturité de celle-ci,
- L'inexpérience des deux partenaires (parfois des adolescents)
- La précarité des conditions de vie de la jeune fille
- La démission des parents face aux responsabilités qui leur incombent
- Le harcèlement sexuel dont sont souvent victimes les jeunes filles de la part des parents ou enseignants.

TROISIEME PARTIE

III- LE ROLE DU POUVOIR PUBLIC

III- LE ROLE DES POUVOIRS PUBLICS

La délinquance juvénile est un problème si complexe qu'il n'appartient pas seulement aux écoles, à la police ou aux tribunaux d'en trouver la solution. Certes, il faudra toujours des spécialistes, mais l'impulsion doit venir de la collectivité elle-même.

3-1. Le rôle de l'école.

Avec le foyer, l'école assure la première éducation de tous les enfants. Le maître, observateur expérimenté, est en mesure de déceler les premiers signes annonciateurs de problème personnels ou sociaux chez l'enfant, de lui apporter aide et réconfort. Il peut amener l'enfant à prendre conscience de la valeur et de ses possibilités à espérer. Les contacts répétés de l'éducateur avec les parents de l'élève, avec l'Assistante sociale, le Psychologue scolaire permettent de mieux comprendre l'enfant.

3-2. le rôle de la police

Pour le jeune délinquant, la police représente le premier visage de la loi. C'est l'Agent de la police ou le commissaire chargé de la surveillance des mineurs qui décide s'il suffit d'une réprimande ou s'il faut renvoyer le fautif devant un Tribunal pour enfant. Dans certains pays la police exerce une action préventive directe.

Depuis 1949, la police de Liverpool applique un programme dit de « liaison avec les jeunes » de moins de 17ans, qui manifestent certains désordres du comportement ou ont déjà commis des infractions légères. Un inspecteur de ce service prend contact avec la famille du mineur délinquant, avec l'école et avec des instituteurs susceptibles d'aider l'adolescent : clubs de jeunesse, services de probation, services sociaux scolaires, centres d'aide aux familles. Sauf cas de force majeure, la prévention semble toujours préférable dans ce domaine.

3-3. Le monde du travail

Dans la plupart des cas, il importe de développer les aptitudes professionnelles des mineurs prédisposés à la délinquance et de créer pour eux de nouvelles possibilités d'emploi. Dans les quartiers populeux et pauvres, un centre de déplacement des mineurs facilite aux jeunes l'accès au monde du travail.

3.4. Obtenir la coopération du délinquant

En fin de compte, seul le délinquant pourra se transformer. Au lieu de lui faire la morale, de le morigéner, il vaut mieux l'encourager, l'aider, lui suggérer des moyens de se reclasser. Pour cela, il faut beaucoup de patience et d'habileté car, souvent, il refuse de coopérer et de faire un effort.

QUATRIEME PARTIE

IV. MESURES NECESSAIRES POUR ERADIQUER LA DELINQUANCE JUVENILE.

4.1. Mesures préventives.

- En traitant des mesures préventives pour éradiquer la délinquance juvénile, il convient dans un premier temps, de faire appel à la conscience des parents qui donnent de mauvais exemples ou qui démissionnent vis-à-vis de leurs responsabilités d'éducateurs pour diverses raisons ; adultes qui, faisant miroiter maints avantages matériels et financiers aux jeunes, les incitent à la débauche.
- Pour ce qui est des mesures préventives d'ordre strictement structurel, on déplorera toujours le système de classe à mi-temps.

Cette pratique, en effet, laisse les jeunes pour une partie de la journée désœuvrés. Les plus hardis en profitent pour descendre dans la rue. Et là, les jeunes sont livrés à eux-mêmes, font toute sorte de rencontres et de découvertes.

- Il faut une éducation des jeunes à la vie familiale.
- Il faut initier des campagnes d'information, d'éducation et de communication
- Sensibiliser les parents et les Autorités
- Utilisation des mass médias pour véhiculer certains messages de sensibilisation
- Lutter contre le trafic de drogue
- Création d'emploi.

4-2 Mesures curatives.

Une fois l'acte de la délinquance est posé, le mineur appréhendé est pris en charge par deux institutions qui conjuguent leurs actions en vue de la réinsertion sociale du mineur : il s'agit de l'appareil judiciaire d'une part et, du service social, de la protection de la jeunesse d'autre part.

L'article 56 du code pénal prévoit que « Les mineurs de treize (13) à dix-huit (18) ans dont le délit ou crime est obligatoirement porté à la connaissance du juge d'instruction, peuvent être soit placés sous mandat de dépôt, soit par le biais d'une ordonnance spéciale confiés à toute personne de bonne moralité jusqu'à la décision du tribunal ».

- En pratique, faute d'établissements spécialisés pour une rééducation en milieu fermé ou semi-ouvert, la seule décision de mesure éducative prise par les magistrats est la remise simple à la famille.
- C'est ici qu'intervient l'action éducative en milieu ouvert, c'est-à-dire le suivi du délinquant repentant par un travailleur social du service social, de la protection de la jeunesse.
Ce service ainsi spécialisé a pour missions de :
- Visiter les mineurs détenus à la prison et leur organiser les activités culturelles et de loisirs.
- Participer à des actions de prévention de la délinquance juvénile.

Suivre les mineurs livrés pour reclassement scolaire, professionnel et leur réinsertion familiale et scolaire.

Il faut toutefois souligner que les actions entreprises par les travailleurs sociaux sont quelque peu compromises dans la mesure où les autres partenaires sociaux impliqués dans cette lutte contre la délinquance juvénile se rétractent ou se désintéressent au problème.

- En effet, les employeurs deviennent réticents quant à l'embauche de cette catégorie de demandeurs d'emploi.

Il y a aussi du fait que l'enfant appréhendé pour acte de délinquance est replacé dans le même milieu familial.

C'est pourquoi, il est de la plus haute importance d'organiser des moyens préventifs de lutter contre la délinquance juvénile, afin d'attaquer le mal à la source.

En effet, la délinquance juvénile ne se présente pas sous une manifestation unique, mais sous une série et un enchaînement de facteurs.

Nous pensons qu'à l'école les enseignants, et dans la rue la police, peuvent aider à la combattre. Mais les plus concernés, ce sont les parents.

- Consulter un médecin pour une cure de désintoxication
- Rééducation et réinsertion.

4-3 Les propositions.

Pour remédier à ce fléau, nous formulons les propositions suivantes :

- Ouverture des centres.
- Promotion des services sociaux qui améliorent l'état physique et mental des jeunes.
- Offrir des possibilités d'éducation de base et de formation professionnelle.
- L'introduction de l'instruction civique ou morale dans les écoles primaires et secondaires.
- L'abstinence, le calcul du cycle menstruel et le port du préservatif.

Tout ceci pour préparer ces jeunes à leur insertion dans la vie sociale et participer au développement de notre pays, dans un esprit d'amour, de paix et de compréhension mutuelle indispensable à notre nation et au reste du monde d'aujourd'hui. Car une jeunesse saine et dynamique est le gage d'un peuple actif où chaque homme se sent concerné dans la vie et le développement de la nation.

CONCLUSION

Le leitmotiv de la pensée du défunt chef de l'Etat gabonais, Omar BONGO ONDIMBA en disant : « La jeunesse est sacrée » ; si elle l'est, c'est à cause de la richesse qu'elle constitue pour la nation et pour l'avenir.

Cette richesse se définit dans la force physique et intellectuelle, car la vitalité d'un peuple se mesure à la vitalité de sa jeunesse, aussi cette jeunesse ne pourra sauvegarder cette richesse qu'avec le concours des adultes et des pouvoirs publics.

L'enfant s'éduque à partir de son jeune âge. C'est ainsi qu'il appartient aux parents de déployer le maximum d'effort pour que leur progéniture ne soit pas victime de la délinquance juvénile ou enfants de la rue, nous savons tous que c'est une lourde tâche, mais ce n'est pas aussi intéressant de faire des enfants pour façonner une société de délinquants, car si les jeunes ne sont plus des enfants, ils ne sont pas cependant des adultes capables de se prendre en charge intellectuellement, professionnellement et familialement.

En définitive, les violences et abus multiples dont sont victimes les enfants en Afrique et singulièrement le Gabon s'inscrivent dans des contextes économiques, socioculturels et politiques particuliers. Les agressions physiques et psychologiques subis par les enfants dans des situations de paix ou des guerres, dans leurs environnements familiaux et ou communautaire, constituent un frein à leur survie et à leur développement ainsi qu'à celui de nos différents pays.

En fait, la délinquance juvénile n'est pas engendrée par une cause unique, mais par une série et un enchaînement de facteurs. L'école, les Institutions spécialisées, la Police, peuvent aider grandement à la combattre, mais il importe de tout mettre en œuvre pour obtenir avant tout, la confiance et la collaboration du jeune délinquant.

Nous ne devons par conséquent pas baisser les bras devant ce fléau social, mais plutôt d'assumer nos responsabilités, en donnant aux enfants les possibilités de grandir et de nous remplacer valablement.

BIBLIOGRAPHIE

- BREMOND (J), SALORT (M.M.) *La famille en question*, 1997, Paris, Hatier, 3^{ème} édition.
- DIVASSA NYAMA (J), *La vocation de dignité*, 1997, Libreville, Edition Ndzé.
- Jacqueline RABIN, *L'enfant du lignage*, 1979 éditions Payot, Paris
- LARGUIER (J), *Criminologie et sciences pénitentiaires*, 1994, Paris, Dalloz, 7^{ème} édition.
- Maurice JOSEPH-GABRIEL, *La dissertation de culture générale par exemple*, 1969, Edition Classique ROUDIL, 53, rue Saint Jacques. PARIS ve
- Pierre ERNY, *L'enfant et son milieu en Afrique*, 1972 édition Payot, Paris.
- RICHARD (H), *La délinquance des jeunes en France*, 1978, Paris, documentation française.
- ROUMAJON (Y), *Ils ne sont pas nés délinquants*, 1977, Paris, Robert LAFFONT.
- STAFANI (C) et LEVASSEUR (G), *Procédure pénale*, 1973, Paris Dalloz, 7^{ème} édition Tome 2.
- TOURE Abdou, *Les petits métiers d'Abidjan*, 1985, Paris TASSALA.
- UNICEF, *Manuel d'application de la convention relative aux droits de l'enfant*, 1983.

II. MEMOIRES

- BIYI – Bi – Mba, *Causes et lutte contre l'expression de la délinquance juvénile à Libreville*, 1981, mémoire de fin de cycle à l'INJS.
- MAMBOUNDOU (E), *Les jeunes face à la vie du groupe et ses problèmes*, 1981, mémoire de fin de cycle à l'E.N.S, Libreville, Gabon.

- NGUEMA NZUE ESSONO, *Etude sur la criminalité en zone urbaine : le cas de Libreville*, 2002, mémoire de fin de cycle à l'E.N.A.S.S, Libreville, Gabon.

III. RAPPORTS

- Bilan général de la campagne des collectivités éducatives, 2011, *La maltraitance des enfants*, rapport de synthèse organisé le 30/05/2012, au stade Léopold Sedar Senghor de Dakar Sénégal.
- BILONGO-MANENE, *Les carences affectives dont souffrent les jeunes*, 1992, Rapport du séminaire de travail, du 15/12/1992 à Libreville.
- Direction des publications officielles, *Code pénal, loi numéro 21/63* du 31/05/1963 mis à jour, novembre 1994 à Libreville.
- Direction générale des affaires sociales du Gabon, *L'enfant de la rue face à la délinquance juvénile*, rapport du séminaire de travail tenu à Libreville, le 20 – 10 – 1989.
- PENNINGTON Andréa, *Les jeunes ont des relations sexuelles à l'âge immature*, rapport du séminaire, 1997 à Franceville.

IV. AUTRES REFERENCES

- Témoins de Jéhovah, *les jeunes de tous les continents unissez-vous*, réveillez-vous du 08-04-2005, numéro 8979, Louvriers - Cedex, France.
- Témoins de Jéhovah, *les jeunes face à la drogue*, réveillez – vous, numéro 7980, du 08 – 10 – 2004, L'ouvriers – Cedex, France.

ANNEXES

Questionnaire et interview accordés aux différents services d'encadrement des enfants, afin d'approfondir mes investigations sur le terrain, dans le cadre des recherches pour ma monographie.

- 1) J'étais au centre social d'Akébé – plaine, le 16 – 07 – 2012 pour interviewer les responsables du dit centre.

Questionnaire :

- Existe- t – il une prise en charge pour les enfants de la rue ?
Oui ; Non
- Le service est – il opérationnel ?
Oui ; Non
- Si non pourquoi.....
- Depuis combien d'années existe- t- il.
1 ; 2 ; 3 ; 5 ans et plus ?
- Combien d'agents compte – t – il ?
- Quelles sont leurs qualifications et leurs attributions ?
2 ; 4 et plus
- Quel est l'apport des hôpitaux, des centres sociaux et des maternités ?
- Avez – vous un programme de travail avec ces enfants de la rue ?
Oui ; Non
- Visitez – vous à domicile des parents de ces jeunes délinquants ?
Oui ; Non
- Combien d'enfants de la rue recevez – vous par semaine, par mois ou par an ?
2 ; 5 ; 10 ; 100 et plus...

- Avez – vous pris de rendez – vous avec combien des ménages par jour, par semaine, par mois, par an ?

- Quels sont les conseils que vous prodiguez dans différents ménages ?

- Votre centre social dispose – t- il des aires de jeux ?

Oui ;

Non

- Si oui, lesquelles et où sont – elles situées ?

- Votre service dispose – t – il d'un moyen de locomotion pour vous rendre facile, d'aller visiter certains ménages où règne ce fléau ?

- Quelles sont vos méthodes de sensibilisation à ces jeunes délinquants ?

2) J'étais aussi au commissariat de la police de Nkembo de Libreville le 25 – 07 – 2012

Questionnaire :

- Quels sont les moyens de répression dont vous disposez ?

- Avez – vous appréhendé combien de jeunes délinquants par jour et par nuit ?

- Est – ce - que leurs parents viennent régulièrement chercher leurs progénitures sans donner quelque chose en contrepartie ?

- Quels sont les conseils que vous prodiguez aux différents parents ?
Et la conduite à tenir ?

- Quelles sont les différentes tranches d'âge qui sont souvent incarcérées dans vos cellules ?

6 ;

16 ans

- Adressez – vous des procès-verbaux aux Ministère de l’Intérieur ?
- Menez – vous des patrouilles au niveau de la gare routière de Libreville ?

3) Je m’étais rendu à la gare routière de Libreville, le 08/10/2012, le lieu où presque tous les enfants de la rue fréquentaient régulièrement.

Questionnaire :

- Est – ce vous étant enfants de la rue, vous mangez à votre faim ?

Oui ; Non

- Comment faites – vous pour vous soigner ?, survivre, se vêtir, dormir.....

- Vos parents s’occupent – ils encore régulièrement de vous ?

Oui ; Non

- Si non pourquoi ?

- Si oui pourquoi ?.....

- Est ce que vous prenez la peine de rentrer le soir à la maison, chez vous ?

Oui ; Non

- Quelles sont les activités que vous menez pour votre survie ?

- Prostitution Oui ; Non

- Braquage : Oui ; Non

- Vol à main armée Oui ; Non

- Quels sont vos rapports avec les forces de l’ordre ?

- Ils vous matraquent ? Oui ; Non

- Ils vous brutalisent ? Oui ; Non
 - Quels sont également vos rapports avec les différents commerçants de la gare routière de Libreville ?
 - Où dormez – vous régulièrement ?
 - Dans le marché ? Oui ; Non
 - Sous les tables des commerçants ? Oui ; non
 - Pourquoi certains parmi vous sont – ils agressifs ?
 - Est – ce vous vous promenez en bande ?
 - Oui ; Non
 - Vous passez –les nuits ensemble avec de jeunes filles de la rue de votre âge ?
 - Oui ; Non
- J'avais eu un entretien avec un magistrat et un Prêtre à Libreville, le 15 – 09 – 2012 au sujet des enfants de la rue et la délinquance juvénile

Entretien :

- Je voudrais savoir avec précision l'âge requis d'un enfant pour qu'il soit incarcéré

Il m'avait laissé entendre que « la tranche d'âge va même de (6 à 16 ans révolus, les jeunes atteignent la majorité pénale), c'est une population très mouvementée, il est difficile d'en estimer le nombre, car selon lui, ils seraient environ trois cent (300) à quatre cent (400) répartis en trois (3) catégories... ».

- Par ailleurs le Prêtre m'avait également laissé entendre que : « les jeunes délinquants fuient les couvents parce que, ce sont des milieux contraignants pour eux, car ils ne sont pas permis de faire le désordre qu'ils veulent faire à leur grés... ».

